

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

## ARRETE PREFECTORAL

portant modification de la composition  
de la Commission Locale de l'Eau  
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux  
de la Baie de Lannion

**LE PREFET DES COTES D'ARMOR**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 212.3 et L 212.4 et R 212.29 à R 212.34 ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 18 septembre 2007 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion;

VU l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2010 portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion ;

VU la désignation du Conseil Général du Finistère du 14 avril 2011 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor;

## ARRETE

**ARTICLE 1er** : La commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Baie de Lannion instituée par arrêté préfectoral du 2 décembre 2010 est modifiée comme suit :

### **1 - Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux**

#### Conseil régional de Bretagne

- Christian MARQUET Conseiller Régional,

#### Conseil général des Côtes d'Armor

- M. Denis MER, conseiller général du canton de Lannion,
- M. Gérard QUILIN, conseiller général du canton de Plouaret.

#### Conseil Général du Finistère

- Mme Nathalie BERNARD conseillère générale du canton de Lanmeur.

#### Communes et établissements de coopération intercommunale

- M. Joël LE JEUNE – Président de Lannion Trégor Agglomération,
- M. Jean-Claude LAMANDÉ, Vice-Président de Lannion Trégor Agglomération,

Place du Général de Gaulle - BP 2370 - 22023 SAINT-BRIEUC Cedex - TEL. 0 821 80 30 22 (0,12 €/mn)

[www.cotes-darmor.pref.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr)

- M. Hervé GUELOU, délégué à Lannion Trégor Agglomération,
- M. André COENT, délégué à Lannion Trégor Agglomération,
- M. Jakez GICQUEL, Vice-Président de Lannion Trégor Agglomération,
- M. Xavier MARTIN-Le CHEVALIER délégué à Lannion Trégor Agglomération,
- M. Gildas LE TROADEC, Président de la Communauté de communes de Beg ArC'Hra,
- M. Pascal VIEILLEVILLE Vice-Président de la Communauté de communes de Beg Ar C'Hra,
- M. Jacky LE BRIS délégué à la Communauté de communes du Centre Trégor,
- M. Mickaël MORVAN, délégué à la Communauté de communes Callac-Argoat,
- M. Jean DAVID, Président de la Communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre,
- M. Christian PRIGENT, délégué à la Communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre,
- Monsieur Paul LE BIHAN, Adjoint au Maire de LANNION,
- M. Bernard TREMULOT , Conseiller Municipal à LANNION,
- Mme Josiane POSLOUX, Conseillère Municipale à PERROS-GUIREC,
- M. Paul UGUEN, Maire de GUERLESQUIN,
- M. Jean-Yves MENOUE, Maire de PLOUBEZRE,
- M. Jean-Yves LE CORRE Président du syndicat d'adduction d'eau de Traou Long,
- Mme Claudine MAHÉ, déléguée au syndicat d'adduction d'eau des Traouiero,
- M. Jean-Claude PARIS, Président du syndicat d'adduction d'eau de la Baie,
- M. Patrick PARIS, Président du syndicat d'alimentation en eau potable de Goaskoll,

#### Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA)

- M. Pierre MENEZ représentant le PNRA.

#### Commission Locale de l'Eau du SAGE Léon Trégor

- M. Christian Le MANAC'H représentant le SIE de Lanmeur à la CLE du SAGE Léon Trégor,

## **2 - Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées**

- M. Patrice DESCLAUD, représentant l'association « Eaux et Rivières de Bretagne»,
- M. Alexandre NICOLAS, représentant le syndicat départemental de la propriété privée rurale,
- M. Yannick HEMEURY, Président du Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Paimpol-Lannion,
- M Olivier SAMICA, représentant de la fédération -des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- M. Bertrand LE MERDY, Président de la Gaule Lannionnaise, association agréée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique,
- M. Yves-Marie LE LAY, représentant l'association Côtes d'Armor Nature Environnement,
- M. Benoît ALLAIN, représentant le Centre d'Etudes pour un Développement Agricole Plus Autonome (CEDAPA) et le Groupement des Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor (GAB),
- M. Christian SAQUET, Président de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) Lannion – Trégor – Goëlo, représentant les associations de consommateurs,
- M. Michel LE GUEN, représentant l'association de sauvegarde des moulins de Bretagne,
- M. Jean ACQUERE de l'association Lannion Canoë-Kayak, représentant les usagers des rivières,
- M. Gilbert LINTANF représentant le Pays Touristique du Trégor Goëlo,
- M. Philippe PRIGENT, représentant la Chambre d'Agriculture ,
- M. Jean-Noël SIDANER, représentant la Chambre d'Agriculture
- Mme Edwige KERBORIOU, représentant la Chambre d'Agriculture ,
- M. Yves LE BIHAN, représentant la Chambre de Commerce & d'Industrie,

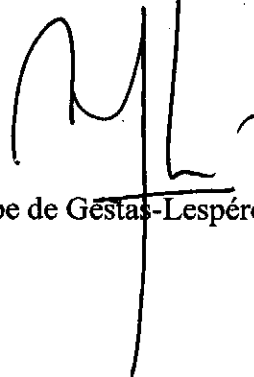
### 3 - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

- Le Préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne ou son représentant (DREAL Centre),
- Le Préfet des Côtes d'Armor, par délégation, le Sous-Préfet de Lannion,
- La Directrice Régionale de l'Environnement de la Région Bretagne ou son représentant,
- Le chef de la mission inter services de l'eau (MISE) des Côtes d'Armor (MISE), ou son représentant,
- Le chef de la mission inter services de l'eau (MISE) du Finistère, ou son représentant,
- Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor, ou son représentant
- La déléguée interrégionale de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ou son représentant,
- Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou son représentant,

**ARTICLE 2**: Le secrétaire général de la préfecture des Côtes-d'Armor et le sous-préfet de l'arrondissement de Lannion, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et sur le site internet national [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr).

Fait à SAINT-BRIEUC, le 10 AOUT 2011

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général



Philippe de Gestas-Lespérroux

1994 0000 0